

## CONSEIL MUNICIPAL DU 15 OCTOBRE 2025 EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

N°D2025/81

**QUESTION N°2** 

OBJET: ADMINISTRATION GENERALE / ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE

L'an deux mille vingt-cinq Le quinze octobre A vingt heures trente

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 9 octobre 2025, s'est réuni en salle polyvalente de la commune en séance publique.

## **ÉTAIENT PRÉSENTS:**

Michel VALLADE - Claude CAUET - Chantal CLAUX

Jean-Claude CHEVRIER - Dominique MORIN - Marie-Françoise JOLLY - Fahed HADJI Isabelle CHOCHON-LAMBERT- Jocelyne BINET - Sylvie MENEGAZZI-PONDAVEN Pascal KLINGLER - Josiane THOMAS - Maria GUYON - Florence DOUILLON Nadine MEUNIER - Eric COUDERCHON - Fabien CUVILLIER - Amélie SANDRIN Eric NOIRET - Christophe CONNAN - Souleymane SANOGO - Brigitte SCHMIDT Annie METAY - Eric BOSC - Mathilde MISSLIN - Patrick MURCIA - Christophe BATTAIS

# **ÉTAIENT ABSENTS ET REPRÉSENTÉS:**

Seddik HADDOUYAT a donné procuration à Maria GUYON Frédéric CLAUX a donné procuration à Chantal CLAUX

ÉTAIT ABSENT EXCUSÉ : /

## **SECRÉTAIRE DE SÉANCE:**

Florence DOUILLON

Claude CAUET, 1er adjoint au maire, ouvre la séance à 20 heures 30.

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de présents : 27 Nombre de pouvoirs : 2 Nombre de votants : 29

Transmis en Práfecture le : Publiá(e) le :

#### N°D2025\_81 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE / Election des adjoints au maire

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-7, L.2122-1, L.2122-2, L.2122-4 et L.2122-7-2,

Vu la délibération n°D2025\_80 du Conseil Municipal en date du 15 octobre 2025 fixant le nombre d'adjoints au Maire à 8 (huit),

**Considérant** que dans les communes de plus de 3 500 habitants, les adjoints au maire sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel,

Considérant que Monsieur le Maire lance un appel à candidatures et que 5 minutes sont laissées pour la constitution des listes,

Considérant que Monsieur le Maire rappelle que si après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il sera procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection aura lieu à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus,

Considérant qu'une liste est candidate,

Considérant que la liste suivante est soumise au vote :

	Liste
1	M. Jean-Claude CHEVRIER
2	Mme Chantal CLAUX
3	M. Dominique MORIN
4	Mme Marie-Françoise JOLLY
5	M. Fahed HADJI
6	Mme Isabelle CHOCHON-LAMBERT
7	Mme Jocelyne BINET
8	M. Pascal KLINGLER

Considérant que chaque conseiller municipal est alors invité à déposer dans l'urne son enveloppe contenant un bulletin de vote plié ;

### Après avoir procédé aux opérations de vote,

Le dépouillement fait apparaître les résultats suivants :

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

Nombre de Conseillers Municipaux présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0 (zéro)

Nombre de suffrages déclarés nuls : 0 (zéro)

Nombre de bulletins blancs : 5 (cinq) Suffrages exprimés : 24 (vingt-quatre)

Majorité absolue : 15

#### A OBTENU: Liste conduite par Jean-Claude CHEVRIER: 24 voix (vingt-quatre)

La liste conduite par Jean-Claude CHEVRIER ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est élue.

Sont proclamés adjoints, selon le rang ci-après indiqué, et immédiatement installés :

	Liste
1er adjoint	M. Jean-Claude CHEVRIER
2 <sup>ème</sup> adjoint	Mme Chantal CLAUX
3 <sup>ème</sup> adjoint	M. Dominique MORIN
4 <sup>ème</sup> adjoint	Mme Marie-Françoise JOLLY
5 <sup>ème</sup> adjoint	M. Fahed HADJI
6ème adjoint	Mme Isabelle CHOCHON-LAMBERT
7 <sup>ème</sup> adjoint	Mme Jocelyne BINET
8ème adjoint	M. Pascal KLINGLER

Transmis en Préfecture le : 16/10/225

Publié(e) le : 16/10/2625

Exécutoire le : 16/16/25

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS,

POUR EXTRAIT CONFORME

PIERRELAYE, LE 15 OCTOBRE 2025

LE MAIRE

CLAUDE CAUET